

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers L'an deux mil dix-neuf, le vendredi 20 décembre à 20h00 s'est réuni
En exercice : 10 le Conseil Municipal de la commune au lieu ordinaire de ses
Présents : séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy
Votants : CLOSET, Maire.
Absents :
Exclus : /

Etaient présents : MM. Guy CLOSET, Isabelle EVE, Jean-Louis ADDE, Jean-
Pierre LEHADOUÉY, Jean-François HERBE, Mathilde MONTIGNY

Etaient excusés : Gaëtan LE CORVEC (donne procuration à Isabelle Eve),
Evelyne COANTIEC (donne procuration à Guy CLOSET), Géraldine
VALOGNES (donne procuration à Jean-Pierre LEHADOUÉY)

Date de convocation : Etaient absents : Jonathan DRAMARD
12/12/2019
Date d'affichage : Secrétaire de séance : Mathilde MONTIGNY
12/12/2019

Approbation du PV du 29 novembre 2019

Objet : Nouvelles modalités de la gestion des déchets par la COCM

Afin d'harmoniser la qualité de service, d'optimiser les moyens, de limiter les coûts et de réduire l'impact sur l'environnement dans le respect du cadre réglementaire, de nouvelles modalités de gestion des déchets seront mises en place dès le 1^{er} janvier 2020 par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Des sacs jaunes et transparents seront à retirer en Mairie ou dans les pôles communautaires. Les sacs transparents seront utilisés exclusivement pour les ordures ménagères et les sacs jaunes seront utilisés pour tous les papiers et les emballages. Seuls les containers verre seront maintenus aux points de tri sélectif. Une collecte sur la commune sera réalisée le lundi toutes les deux semaines de mi-septembre à mi-juin. Pour la période estivale du 15 juin au 15 septembre, la collecte sera réalisée tous les lundis.

Objet : Bilan des travaux de l'année 2019 (le réalisé, le reste à faire)

Parmi les travaux réalisés et en cours d'achèvement sur la commune en 2019, nous avons l'effacement des réseaux électriques et de télécommunications sur la rue du Rivage et au village de la Lucerie. La sécurisation de l'Espace R. Jabet a également été réalisée grâce à l'installation d'un portail, la pose de garde-corps et l'éclairage de la rampe d'accès côté parking. L'aménagement des deux espaces à l'entrée du bourg sera effectué en 2020 ; les intempéries n'ayant pas permis d'effectuer les plantations.

Objet : Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que l'excédent de fonctionnement du budget communal reste stable en 2019
- Une première vérification des travaux d'assainissement chez les particuliers a été réalisée : quelques travaux de finition restent à réaliser avant la réception officielle du projet des branchements chez les particuliers. L'entreprise a été relancée et nous attendons le planning des finitions.
- Un point doit être fait sur les systèmes d'alertes et de communication au niveau des deux postes de refoulement. Une carte SIM va être mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20 minutes.